2019/318

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
Ayant eu lieu le mercredi 11 décembre 2019 à 20 heures 30
Salle de réunion du Conseil Municipal

Date de la convocation : 4 décembre 2019

Ouverture de la séance : à 20 h 34 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 15
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Présents : 12
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Absente, excusée : 1
Madame Muriel HUBER

Absents : 2
Monsieur Pierre ALEXANDRE
Monsieur Patrick GRETZER

Nombre de votants : 12

Monsieur le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour et de modifier l'ordre de présentation des points suivants.

Point 6 : Estimation des travaux de voirie et réseaux secs de la rue des Vignes

Point 7 : Autorisation de liquidation des dépenses d'investissement pour l'année 2020

ORDRE DU JOUR :

- 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- 2. Procès-verbal de la séance du lundi 7 octobre 2019
- 3. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Avancement du projet
- 4. Emprunt bancaire pour les travaux de restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie - école avec création d'une petite salle polyvalente

- 5. Aménagement de la rue des Vignes : Devis du SDEA pour l'extension du réseau d'alimentation en eau potable avec pose d'un poteau d'incendie et l'extension du réseau d'assainissement
- 6. Estimation des travaux de voirie et réseaux secs de la rue des Vignes
- 7. Autorisation de liquidation des dépenses d'investissement pour l'année 2020
- 8. Demandes de subvention
- 9. Mise en place de miroirs de sécurité rue de la Rivière et impasse Ritter
- 10. Divers

❖ 1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 7 OCTOBRE 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 7 octobre 2019 est adopté par :

POUR : 12
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ 3. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE : AVANCEMENT DU PROJET

Monsieur Jacques WAHL informe le Conseil que les travaux ont débuté le 9 décembre et commente le planning prévisionnel des travaux.

❖ 4. EMPRUNT BANCAIRE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE

Afin de financer une partie de la dépense relative aux travaux de restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente et comme prévu dans le plan de financement prévisionnel, la commune va souscrire un prêt d'un montant de 200 000,00 €euros.

Trois banques ont été sollicitées :

● **LE CRÉDIT MUTUEL RÉGION DE BRUMATH**

Montant 200 000 €	15 ans	20 ans
Trimestrialités constantes en capital et intérêts	3 628,51 €	2 884,49 €
Coût total des intérêts	17 710,30 €	30 759,46 €
Termes trimestriels constants en capital	3 333,33 € intérêts à 1,13 % en sus	2 500,00 € intérêts à 1,45 % en sus
Coût total des intérêts	17 232,50 €	29 362,31 €

Frais de dossier 0,10 % du montant autorisé, soit 200,00 euros

● **LE CRÉDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES COLLECTIVITÉS**

Remboursement progressif au capital

Montant 200 000 €	15 ans	20 ans
Taux	0,73 %	1,00 %
Montant échéances fixe	3 522,20 €	2 761,44 €
Coût total des intérêts	11 332,07 €	20 915,33 €

Frais de dossier 0,10 % forfait minimum 100 € : 200,00 euros

● **LA BANQUE POSTALE**

Montant 200 000 €	15 ans	20 ans
Mode d'amortissement : constant		
Taux	0,87 %	1,08 %
Coût total des intérêts	13 388,33 €	22 020,00 €
Mode d'amortissement : échéances constantes		
Taux	0,88 %	1,09 %
Montant de l'échéance	3 561,83 €	2 785,78 €
Coût total des intérêts	13 832,02 €	23 013,79 €

Commission d'engagement : 200,00 euros

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** la conclusion d'un emprunt auprès du CRÉDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES – 1 place de la Gare – 67000 STRASBOURG aux conditions suivantes :

Montant	200 000 euros
Durée	20 ans
Taux fixe	1 %
Échéances trimestrielles	2761.44 €

- **Autorise** le Maire à signer le contrat
- **S'engage** pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes ou autre recettes nécessaires pour assurer le paiement du remboursement découlant du présent prêt
- **Impute** la recette des 200 000,00 euros à l'article 1641 du Budget Primitif 2019.

POUR : 10
Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2
Martine GITZ, Laurent HUSSER

❖ 5. AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES VIGNES : DEVIS DU SDEA POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AVEC POSE D'UN POTEAU D'INCENDIE ET L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Monsieur Alain RHEIN quitte la salle de Conseil, ne participe pas au débat et au vote.

Monsieur Jean-Claude MICHEL 1er Adjoint au Maire prend la parole.

En prévision de la future sortie d'exploitation de Monsieur Jean-Michel MATTERN, il peut être préférable d'implanter un poteau d'incendie en bout de la rue des Vignes. Cela implique des travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable qu'il serait préférable de réaliser avant la réfection de cette rue prévue en début d'année 2020 par la CAH. Par ailleurs, dans l'éventualité d'une telle extension du réseau d'eau potable il pourrait s'avérer opportun d'étendre en même temps le réseau d'assainissement pour mutualiser les coûts d'excavation et d'enfouissement. Le poteau d'incendie actuellement en place est conforme.

Un devis a été demandé au SDEA qui vous est présenté ci-dessous.

<u>Pour l'extension du réseau d'alimentation en eau potable et pose d'un poteau d'incendie</u>

A titre indicatif, celui s'élève à 14 500, 00 € H.T.
Un décompte final sera calculé sur la base exacte des quantités de matériaux mises en œuvre et des travaux exécutés.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas effectuer les travaux d'extension du réseau d'alimentation en eau potable avec la pose d'un poteau d'incendie rue des Vignes.

Nombre de votants : 11

<u>POUR</u> : 5
Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Caroline LITT, Bertrand SITTER, Jacques WAHL

<u>CONTRE</u> : 2
Hubert SCHNELLER, Jean-Michel MATTERN

<u>ABSTENTIONS</u> : 4
Jean-Claude MICHEL, Pierre VOGT, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER

<u>Pour l'extension du réseau d'assainissement</u>
A titre indicatif, celui s'élève à 7 000, 00 € H.T.
Un décompte final sera calculé sur la base exacte des quantités de matériaux mises en œuvre et des travaux exécutés.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas effectuer les travaux d'extension du réseau d'assainissement rue des Vignes

Nombre de votants : 11

<u>POUR</u> : 5
Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Caroline LITT, Bertrand SITTER, Jacques WAHL

<u>CONTRE</u> : 2
Hubert SCHNELLER, Jean-Michel MATTERN

<u>ABSTENTIONS</u> : 4
Jean-Claude MICHEL, Pierre VOGT, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER

❖ 6. ESTIMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX SECS DE LA RUE DES VIGNES

Monsieur Alain RHEIN quitte la salle de Conseil, ne participe pas au débat et au vote.
Monsieur Jean-Claude MICHEL 1er Adjoint au Maire prend la parole.

Conformément au Pacte de Solidarité et de Confiance auquel ont adhéré les Communes membres de la CAH et notamment la Commune d'Olwisheim, les frais de réfection d'une voirie communautaire sont à la charge de l'intercommunalité, tandis que les frais de premier aménagement reviennent à la Commune.

Monsieur le 1er Adjoint présente au Conseil l'estimation pour les travaux de voirie et réseaux secs de la rue des Vignes établi par Monsieur Farid KADDOUR, Technicien Voirie de la Direction de l'Aménagement et des Équipements de la Ville de Brumath et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, mettant en évidence la part revenant à la Commune pour le « premier aménagement » de la partie non encore aménagée, selon les critères de l'intercommunalité de la rue des Vignes.

Lot 1 Travaux de voirie : Olwisheim 170 ML dont 50 ML CAH
Lot 2 Réseaux secs dont éclairage public

TRAVAUX	OLWISHEIM Total H.T. 1	CAH Total H.T. 2	Total H.T. 1+2
Travaux préalables	2 190,00 €	1 825,00 €	4 015,00 €
Assainissement pluvial	2 500,00 €	1 360,00 €	3 860,00 €
Bordures	6 150,00 €	4 425,00 €	10 575,00 €
Caniveaux en travers	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Travaux de préparation avant couche de roulement	510,00 €	510,00 €	1 020,00 €
Déblais/Remblais	3 900,00 €	11 720,00 €	15 620,00 €
Enrobés	4 500,00 €	12 850,00 €	17 350,00 €
Plan de récolement	250,00 €	250,00 €	500,00 €
TOTAL H.T.	**20 000,00 €**	**35 440,00 €**	**55 440,00 €**
TVA	4 000,00 €	7 088,00 €	11 088,00 €
TOTAL TTC	**24 000,00 €**	**42 528,00 €**	**66 528,00 €**

CONVENTION MAÎTRE D'OUVRAGE UNIQUE

	Lot 1 : Montant TTC	Lot 2 : Montant TTC	TOTAL TTC
OLWISHEIM	24 000,00 €	3 246,00 €	**27 246,00 €**
CAH	42 528,00 €	18 672,00 €	**61 200,00 €**
			88 446,00 €

Lot N°1 : 66 528,00 € TTC
Lot N°2 : 21 918,00 € TTC dont Éclairage public = 10 200,00 € TTC

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Décide de ne pas effectuer les travaux de voirie et de réseaux secs rue des Vignes pour la partie incombant à la commune d'Olwisheim.

Nombre de votants : 11

POUR : 5
Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Caroline LITT, Bertrand SITTER, Jacques WAHL

CONTRE : 2
Hubert SCHNELLER, Jean-Michel MATTERN

ABSTENTIONS : 4
Jean-Claude MICHEL, Pierre VOGT, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER

- Décide d'effectuer les travaux de voirie et de réseaux secs rue des Vignes pour la partie prise en charge par la CAH soit 50ML pour un montant estimatif TTC de 61 200,00 €.

❖ 7. AUTORISATION DE LIQUIDATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Le Maire sollicite le Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider, avant l'adoption du Budget Primitif 2020, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement votées en 2019.

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 21 000,00 € soit pour 1/4 = 5 250,00 €
Affectation des crédits : Élaboration du PLU - Insertions légales - Études

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 337 375,43 € soit pour 1/4 = 84 343,86 €
Affectation des crédits : Acquisitions de terrains - Agencements et aménagements - Travaux de voirie - Éclairage public - Autres réseaux

Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 870 000,00 € soit pour 1/4 = 217 500,00 €
Affectation des crédits : Dépenses liées au projet de restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Autorise** le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement listées ci-dessus. Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2020.

POUR : 11

Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Martine GITZ

❖ 8. DEMANDES DE SUBVENTION

1) Le 30 août 2019, Madame Laurence TIENNOT-HERMENT, Présidente de l'association AFM - TÉLÉTHON, nous a adressé une demande de subvention.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas accorder de subvention à l'association AFM - TÉLÉTHON

POUR : 11
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Frédérique GRANDJEAN

2) Le 23 septembre 2019, Monsieur Pierre-Marc ZIMMERMANN, Président de l'association S.O.S. Amitié Strasbourg, nous a adressé une demande de subvention.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas accorder de subvention à l'association S.O.S. Amitié Strasbourg

POUR : 11
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Frédérique GRANDJEAN

3) Le 31 octobre 2019, Monsieur Roland UMBDENSTOCK, Fondateur de l'association 1-2-3- Cœurs, nous a adressé une demande de subvention.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas accorder de subvention à l'association 1-2-3- Cœurs

POUR : 11
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Frédérique GRANDJEAN

4) Le 15 novembre 2019, Madame Danielle GRIFFANTI, Directrice-fondatrice de l'École de Chiens Guides de Cernay, nous a adressé une demande de subvention.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de ne pas accorder de subvention à l'École de Chiens Guides de Cernay

POUR : 11
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Frédérique GRANDJEAN

❖ 9. MISE EN PLACE DE MIROIRS DE SÉCURITÉ RUE DE LA RIVIÈRE ET IMPASSE RITTER

Afin de sécuriser les véhicules sortant de la rue de la Rivière et de l'impasse Ritter sur la rue Principale, il est proposé la mise en place d'un miroir de sécurité à chaque carrefour.
Les demandes seront adressées aux services de la Communauté d'Agglomération de Haguenau avec prise d'un arrêté municipal.
Il est à noter que la pose de ces miroirs s'oppose à la mise en place rue Principale de « Cédez le passage » au devant de la rue de la Rivière et de l'impasse Ritter ce qui est contraire au projet de sécurisation de la rue Principale en cours de mise en œuvre.

POUR : 2
Jean-Claude MICHEL, Pierre VOGT

CONTRE : 10
Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Jacques WAHL.

ABSTENTION : 0

❖ 10. DIVERS

- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 19 janvier 2020 à la salle communale de Mittelschaeffolsheim.

- La commune cède gratuitement le garage monocoque en béton situé à l'arrière de l'école. Une annonce a été mise sur le site de la commune et sur le Boncoin. Si aucune réponse positive ne parvient en mairie il sera démoli début janvier 2020.

- Urbanisme :
Demande de Permis de Construire de GD Finance
Demande de Déclaration Préalable de France Solar

- PLU : Dernière permanence du Commissaire enquêteur le 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h.

- Le Olse'Infos sera distribué le 19 décembre.

Le Maire lève la séance à 22 heures 21.